

Championnats de France Jeunes 2013

ART. 1 - Organisation.

- A- Ces Championnats de France, individuel, se déroulent en trois phases, sauf pour les catégories Poussins 8 ans, Benjamins 11 ans, et Juniors -19 et -21 ans, qui ne participent qu'aux deux premières phases.
- B- Phase 1 : Phase Régionale sur 3 à 6 journées pour toutes les catégories. Le nombre des journées (entre 3 et 6) et leurs dates (jusqu'au 4 août 2013) sont laissés au libre choix des ligues régionales.
- C- Phase 2 : Phase Inter-régionale : 28 et/ou 29 Septembre 2013 pour toutes les catégories :
 - IR A (Alsace, Bourgogne, Champagne Ardennes, Franche-Comté et Lorraine) en Alsace
 - IR B (Aquitaine, Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées) en Midi Pyrénées
 - IR C (Basse Normandie, Bretagne, Haute Normandie et Pays de la Loire) en Haute Normandie
 - IR D (Auvergne, Centre, Limousin et Poitou Charentes) en **Limousin**
 - IR E (Ile de France, Nord Pas de Calais et Picardie) en Nord Pas de Calais
 - IR F (Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes) en Provence Alpes Côte d'Azur
- D- Phase 3 : Phase Nationale: 16 et 17 Novembre 2013 à **DAMMARIE LES LYS** uniquement pour les minimes -14 ans et cadets -17 ans.
- E- La phase régionale est qualificative pour la phase interrégionale.
- F- La phase Interrégionale est qualificative pour la phase nationale des Championnats de France, uniquement pour les catégories minimes -14ans et cadets -17ans.
- G- Un Challenge régional, au choix des ligues, peut être organisé les week-ends des phases interrégionale et nationale pour les non-qualifiés (ées) à celles-ci.
- H- Dans chacune des phases, les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

ART. 2 – Participation.

- A- Ces Championnats sont ouverts à tous les jeunes licenciés F.F.B.S.Q. en règle avec la Fédération.
- B- Les jeunes étrangers licenciés à la FFBSQ sont autorisés à participer à cette compétition, sans pouvoir prétendre à un titre de champion de France.
- C- Les catégories d'âges sont :

•	Poussins garçons et filles	-8 ans	nés en 2005 – 2006 - 2007
•	Benjamins garçons et filles	-11 ans	nés en 2002 – 2003 - 2004
•	Minimes garçons et filles	-14 ans	nés en 1999 – 2000 - 2001
•	Cadets garçons et filles	-17 ans	nés en 1996 – 1997 – 1998
•	Juniors A garçons et filles	-19 ans	nés en 1994 – 1995
•	Juniors B garcons et filles	-21 ans	nés en 1992 – 1993

Championnats Jeunes 1/3 17/12/2012

ART. 3 – Engagements.

- A- Phase Régionale:
- Le club fait parvenir, à sa ligue régionale (ou au CSR bowling de sa ligue multidisciplinaire), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
- Les droits d'engagement sont :
 - o **Gratuits** pour les poussins et benjamins
 - O De 6 euros pour les minimes, cadets ainsi que les juniors qui n'ont pas participé au Championnat de France de janvier 2013
 - De 4.30 euros pour les juniors et cadets qui ont participé au Championnat de France de janvier 2013.
- Les frais de parties sont règlés par le club à la ligue à chaque journée au tarif en vigueur (3.16 euros maximum par partie et par joueur)
- B- Phase Inter-régionale :
- Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties de cette phase sont à la charge des qualifiés et à régler (3.16 euros maximum par partie et par joueur) auprès de la ligue organisatrice de cette phase.

ART. 4 – Phase Régionale

Chaque ligue (ou CSR) peut adopter, en place des articles 4A et 4B ci-dessous, les articles 4A et 4B de son choix, après validation par le CNB.

- A- Chaque jeune effectue au cours de chaque journée :
 - 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les Benjamins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes des autres catégories
- B- A l'issue de chaque journée et dans chaque catégorie , un nombre de points est attribué à chaque jeune suivant sa place au classement aux quilles, selon le barême suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	40	36	32	28	24	20	17	14
Place	9	10	11	12	13	14	15	16 et +
Points	11	9	7	5	4	3	2	1

- C- La Ligue (ou CSR) décide des lieux et établit avec les centres choisis les horaires, en respectant les temps de coupure entre les séries.
- D- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, sont qualifiés pour la phase interrégionale 60% (arrondi à l'entier supérieur) des participants classés au cumul des points obtenus par chacun au cours de ses trois meilleures journées. En cas d'égalité le score cumulé obtenu durant ses 3 meilleures journées sera déterminant, puis le score cumulé pendant ses 2 meilleures journées.
- E- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, le titre de Champion Régional et Championne Régionale sera attribué au premier et à la première du classement défini à l'alinéa précédent.

F- La date limite de transmission des résultats au CNB et à la ligue organisatrice de la phase interrégionale est impérativement fixée au 09 septembre 2013. Chaque ligue peut envoyer au CNB ses résultats au fur et à mesure du déroulement de chaque journée.

ART. 5 - Phase Inter-régionale

- A- Chaque jeune effectue:
 - 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les Benjamins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes des autres catégories
- B- A l'issue de ces deux séries, les titres de Champion Interrégional et de Championne Interrégionale sont décernés pour chaque catégorie.
- C- La Ligue (ou CSR) organisatrice établit les horaires en accord avec le centre choisi.
- D- Seuls les jeunes des catégories minimes et cadets sont qualifiés pour la phase nationale. Le nombre de qualifiés(e)s par interrégion est fonction du nombre d'engagés pour cette phase. Il est communiqué par le CNB 15 jours avant la phase inter-régionale, avec un minimum de 1 qualifié.

ART. 6 - Phase nationale

- A- Déroulement :
 - Qualifications : 6 parties avec décalage toutes les parties.
 - Finale : Pour les 8 meilleures filles et les 16 meilleurs garçons de chaque catégorie , 2 séries de 6 parties avec décalage toutes les parties.
- B- Les titres de Champion et Championne de France sont décernés à l'issue des finales sur le total quilles des 18 parties.
- C- Les frais de parties sont pris en charge par le CNB.
- D- Forfait, repêchage, modifications :
 - Forfait : Les jeunes qui déclarent forfait pour la finale nationale sont tenus de le faire savoir au CNB avant le 31 octobre 2013.
 - Repêchage : Le CNB se réserve le droit de requalifier des jeunes dans l'ordre du classement du Challenge Joncart LOUISON, après les repêchages en interrégion réalisés.

ART 7 - Challenge Régional

- A- Tous les jeunes non qualifiés pour la phase interrégionale ou pour la phase nationale peuvent participer à ce Challenge, selon les possibilités d'organisation des ligues régionales.
- B- Les parties sont réglées par les participants à un tarif qui ne peut excéder le tarif maximum de 3,16€ l'unité.
- C- Chaque jeune effectue:
 - 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les Benjamins (ines)
 - 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes des autres catégories

ART. 8 - Divers

- A- Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à ces Championnats de France.
- B- Le C.N. Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.